

Badgeage en détention :

La tension grandit dans les détentions !!!

Les premières discussions au sujet du badgeage en détention, et donc de ses impacts, commencent à germer un peu partout dans les instances locales. Comme nous l'avions présumé, les retours des personnels, face à ces nouveaux changements dans l'organisation de leur journée de travail ne sont pas forcément positifs...

Et ce n'est pas faute d'avoir prévenu l'administration pénitentiaire !!!

Malgré plusieurs réunions préparatoires concernant la note sur la généralisation du contrôle électronique de présence aux entrées et sorties de service pour les agents postés, **l'administration pénitentiaire n'a eu que faire des remarques, interrogations et propositions portées par les organisations syndicales, dont la CGT Pénitentiaire, sur le sujet.**

L'administration préfère persister dans sa bêtise sans réfléchir aux conséquences sur les conditions de travail du personnel !!! On peut même dire qu'elle « s'en fout royalement » !!!

D'ailleurs, notre organisation syndicale avait fait le choix de boycotter le CTAP du 07 novembre dernier relatif à cette thématique tant le mépris affiché par « nos chères têtes pensantes » était scandaleux !!!

La CGT Pénitentiaire avait pourtant tout fait lors des réunions préparatoires pour alerter sur les difficultés engendrées par :

- **L'arrêt définitif des changements de services ;**
- **La comptabilisation des heures (qu'elles soient rajoutées ou ôtées) ;**
- **L'infrastructure des établissements et l'organisation des relèves ;**
- **Le ¼ d'heure de change, de consignes et de déshabillage devenu obsolète, sans compter l'affront de certains CE qui obligent les agents à être à l'appel à moins le quart ;**
- **Les sanctions occasionnées en cas de défaut de badgeage répété (même si l'usage de sanction a été retiré de la note, les DI n'en ont que faire et essayent de faire revenir ce sujet sur le devant de la scène)...**

Pour la CGT Pénitentiaire, cette note n'est aucunement en phase avec la réalité vécue au quotidien par les agents sur le terrain, et commence à être génératrice de nombreux dysfonctionnements. La tension dans les rangs des personnels est palpable et il ne suffit d'un rien pour que leur mécontentement légitime, provoqué par une énième dégradation de leurs conditions de travail, ne vienne embraser nos établissements.

La CGT Pénitentiaire constate que le badgeage n'est qu'un nouveau moyen technique supplémentaire mis à la disposition de l'administration pour faire chuter artificiellement les heures supplémentaires des agents. Heures supplémentaires tant décriées dans le rapport de la Cour des comptes de 2016 sur la gestion des heures supplémentaires. La belle excuse !!!

La CGT Pénitentiaire continuera sans relâche à défendre l'intérêt des personnels pénitentiaires et ne s'interdit en rien à mener toute action permettant de faire reculer notre administration sur ce sujet !!! Il en va de notre responsabilité !!!

Montreuil, le 04 mars 2020.